

Achat-vente de PME: évaluation et fiscalité

10 novembre 2023 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- Réviseurs
- Expert-réviseurs
- Experts-fiscaux
- Experts-fiduciaires
- Responsables financiers
- Toute personne amenée à mener une évaluation d'entreprise (PME)

Contenu

- Processus et principes d'évaluation d'entreprise
- Méthodes d'évaluation d'entreprises appliquées en pratique, avec exemples d'application
- Fiscalité liée aux achats-ventes et transmission de PME en Suisse, avec exemples pratiques

Conditions-cadres

Des compétences de base en évaluation d'entreprises et en fiscalité sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Le processus et les principes d'évaluation de PME
- Les méthodes d'évaluation de PME appliquées régulièrement en pratique, avec leurs avantages et leurs limites
- Le traitement fiscal des opérations d'achat-vente-transmission de PME en Suisse

Vous saurez

- Mettre en œuvre les thèmes traités lors du séminaire

Responsable du séminaire

Vincent Dousse, Master HEC, Membre de la Commission des Swiss GAAP RPC, Doxior Cabinet fiduciaire S.A., Aubonne; vincent.dousse@doxior.ch

Conférenciers

Thierry de Mitri, Expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils S.A., Lausanne

Vincent Dousse, (voir ci-dessus)



Vincent Dousse



Thierry de Mitri

Date

10.11.2023 journée entière

Lieu

Lausanne Palace
Rue du Grand-Chêne 7-9
1002 Lausanne
www.lausanne-palace.ch

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.45	Notions de valeur et de prix d'une entreprise Principes généraux d'évaluation d'entreprises Travaux préparatoires à l'évaluation	Vincent Dousse
09.45–10.30	Enjeux fiscaux d'une transmission d'entreprise pour le vendeur et pour l'acheteur	Thierry De Mitri
10.30–11.00	Pause-café	
11.00–11.45	Méthodes d'évaluation d'une PME, partie 1	Vincent Dousse
11.45–12.15	Traitement fiscal de l'achat et de la vente d'une PME pour l'entreprise, l'acquéreur et le vendeur (entreprise individuelle, société de personne, société de capitaux), partie 1	Thierry De Mitri
12.15–13.45	Repas de midi	
13.45–14.30	Traitement fiscal de l'achat et de la vente d'une PME pour l'entreprise, l'acquéreur et le vendeur (entreprise individuelle, société de personne, société de capitaux), partie 2	Thierry De Mitri
14.30–15.15	Méthodes d'évaluation d'une PME, partie 2	Vincent Dousse
15.15–15.30	Pause-café	
15.30–17.00	Traitement fiscal de l'achat et de la vente d'une PME pour l'entreprise, l'acquéreur et le vendeur (entreprise individuelle, société de personne, société de capitaux), partie 3	Thierry De Mitri
17.00–17.05	Conclusion	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.